



UNIL | Université de Lausanne

Monitoring socio-culturel de la forêt – WaMos3

Module « Analyse politique »

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

IMPRESSUM

Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Forêts, CH-3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataire

Université de Lausanne (UNIL) – Institut de géographie et durabilité

Auteur

Christophe Clivaz (UNIL), christophe.clivaz@unil.ch

Accompagnement OFEV

Clémence Dirac

Remarque

Le présent rapport a été réalisé sur mandat de l'OFEV. Seul le mandataire porte la responsabilité de son contenu.

Sion, décembre 2021

Contact

Université de Lausanne
Institut de géographie et durabilité, site de Sion
Prof. Christophe Clivaz
Chemin de l'Institut 18
CH – 1967 Bramois
christophe.clivaz@unil.ch

Remerciements

Mes remerciements vont à mes collègues de l'équipe WaMos3 (OFEV, HEPIA, OST, WSL) ainsi qu'aux personnes ayant participé à l'atelier de travail du 7 septembre 2021. Sans leur collaboration ce rapport n'existerait pas.

Proposition de citation du présent rapport

Clivaz C. (2021). *Monitoring socio-culturel de la forêt – WaMos3. Module « Analyse politique »*. Rapport sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Université de Lausanne : Institut de géographie et durabilité, Sion, décembre 2021.

Résumé

La Confédération réalise des enquêtes périodiques sur la perception que la population a de la forêt (Monitoring socioculturel de la forêt – WaMos). Sur mandat de l'OFEV ont ainsi été menées l'enquête WaMos1 en 1997, puis l'enquête WaMos2 en 2010. En 2019 l'OFEV a lancé l'enquête WaMos3 qui comprenait 4 modules :

1. Une enquête nationale par questionnaire menée en ligne ;
2. Des études de cas régionales menées dans des forêts (péri-)urbaines ou de montagne dans divers cantons ;
3. Un état des lieux en matière de monitoring de la fréquentation en forêt ;
4. Une analyse politique (au sens de politique publique) des résultats générés par WaMos3.

Le présent rapport concerne le dernier module. Cette analyse politique a en particulier pour objectif de proposer des recommandations pour la future politique forestière de la Confédération.

Sur la base des résultats de l'enquête nationale WaMos3, des études de cas régionales ainsi que d'un atelier de travail organisé avec les parties prenantes de la forêt, il n'apparaît pas pertinent de réorienter fondamentalement la politique forestière suisse actuelle, ni de remettre en cause certains objectifs ou certaines mesures de cette dernière.

Néanmoins, il existe des besoins d'action dans différents domaines qui pourraient enrichir et compléter la politique forestière. Les recommandations suivantes peuvent ainsi être proposées (sans ordre de priorité) :

- Mieux informer et sensibiliser la jeune génération aux différentes fonctions de la forêt ;
- Tenir davantage compte des spécificités régionales dans la planification forestière ;
- Sensibiliser la population aux coûts des prestations de la forêt et assurer leur financement ;
- Soutenir davantage l'adaptation de la forêt au changement climatique ;
- Augmenter la contribution de la forêt à l'atténuation du changement climatique ;
- Assurer la traçabilité des produits en bois ;
- Renforcer la fonction récréative et les connaissances sur les loisirs en forêt ;
- Améliorer la gestion des flux de visiteurs en forêt ;
- Prévenir les tensions entre activités récréatives et biodiversité en forêt ;
- Mettre davantage en exergue l'apport de la forêt à la santé de la population.

Table des matières

1. Introduction.....	5
1.1 Contexte de l'étude WaMos3.....	5
1.2 Objectif de l'analyse politique.....	6
1.3 Méthode.....	6
2. Résultats de l'enquête nationale.....	7
3. Résultats des études de cas régionales.....	13
3.1 Enseignements des études de cas sur la récréation en forêt dans les zones (péri-)urbaines.....	13
3.2 Enseignements des études de cas sur la récréation en forêt dans les destinations de montagne.....	15
4. Résultats de l'atelier avec des acteurs et experts du milieu forestier.....	17
5. Recommandations pour la politique forestière.....	20
6. Conclusion.....	23
7. Bibliographie.....	25

1. Introduction

1.1 Contexte de l'étude WaMos3

Conformément à la ligne stratégique 12.1 de la Politique forestière : objectifs et mesures 2021-2024 (OFEV, 2021), la Confédération réalise des enquêtes périodiques sur la perception que la population a de la forêt (Monitoring socioculturel de la forêt – WaMos). Sur la base des résultats de ces enquêtes, elle souhaite mener une politique forestière qui soit largement acceptée. Sur mandat de l'OFEV ont ainsi été lancées l'enquête WaMos1 en 1997, puis l'enquête WaMos2 en 2010. En 2019 l'OFEV a mandaté pour la réalisation de WaMos3 un consortium composé de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), de l'Institut für Landschaft und Freiraum (ILF) de l'Ostschweizer Fachhochschule (OST), de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) et de l'institut de géographie et durabilité (IGD) de Université de Lausanne (UNIL).

Le projet WaMos3 consiste en quatre modules :

1) Le premier module est une enquête nationale par questionnaire supervisée par le WSL et conduite en ligne par l'institut d'études de marché LINK. Ce sondage a été réalisé entre le 20 février et le 9 mars 2020, juste avant les mesures de confinement prises à cause de la pandémie de SARS-CoV-2, et est représentatif de la population suisse avec un échantillon de 3116 répondants. Les thématiques traitées concernaient : la relation avec la forêt ; la surface de la forêt et son évolution ; l'état, la santé et les dommages à la forêt ; les préférences par rapport à la forêt ; les fonctions de la forêt ; la fonction récréative de la forêt et son effet sur la santé. Les résultats de ce sondage sont présentés en détail dans un rapport du WSL (Hegetschweiler et al., 2021).

2) Le deuxième module concerne des études de cas régionales menées par l'OST et l'HEPIA. La thématique principale de ces enquêtes in situ est l'évaluation des perceptions des visiteurs des forêts avec un focus sur les services socioculturels des écosystèmes forestiers, en particulier la récréation en forêt, à l'exemple de forêts urbaines ou de montagne dans divers cantons (AG, GE, GR, TI, VS, ZH). Les résultats permettent des comparaisons avec ceux de l'enquête nationale (qui touchent aussi des habitants qui ne visitent pas des forêts) et apportent certains approfondissements. Les études de cas régionales de forêts urbaines concernent le Bois d'Humilly (GE), enquête menée par l'HEPIA, ainsi que les forêts de Hürstholz (ZH) et de Villmergen (AG), enquêtes menées par l'OST. L'OST a également mené les études de cas dans trois cantons alpins (GR, TI, VS) qui fournissent des informations à propos des perceptions que les touristes ont des forêts qu'ils fréquentent pendant leur séjour. Les études de cas menées dans le cadre de ce module 2 ont donné lieu à divers rapports (Finger-Stich et al., 2021a ; Ketterer et al., 2021a, 2021b, 2021c, 2021d).

3) Le troisième module a été mené par l'HEPIA sur la question du monitoring de la fréquentation en forêt. Il a consisté en une analyse de la littérature existante sur ce type de monitoring ainsi qu'une enquête auprès des cantons pour savoir quelles

démarches avaient été entreprises ou sont en cours dans ce domaine (Finger et al., 2021b).

4) Le quatrième module mené par l'UNIL est une analyse politique (au sens de politique publique) de l'ensemble des résultats générés par WaMos3 afin d'en tirer des enseignements pour la future politique forestière de la Confédération. Cette analyse est l'objet du présent rapport.

Les modules 2, 3 et 4 constituent des éléments nouveaux par rapport aux enquêtes WaMos1 et WaMos2.

1.2 Objectif de l'analyse politique

L'objectif de l'analyse politique est de répondre aux questions suivantes :

1. Comment évoluent la connaissance, l'acceptabilité et la compréhension de la politique forestière auprès de la population ?
2. Y a-t-il des résultats qui remettent en cause certains objectifs ou certaines mesures de la politique forestière ?
3. Quelle est l'influence des caractéristiques socio-démographiques sur la connaissance et l'acceptabilité des mesures de la politique forestière ?
4. Quelles sont les recommandations qui peuvent être faites pour la future politique forestière ?

1.3 Méthode

L'analyse politique se base sur les résultats des différents travaux menés dans le cadre de WaMos3, en particulier :

- L'enquête en ligne auprès de la population suisse dirigée par le WSL (Hegetschweiler et al., 2021) ;
- Les différentes études de cas régionales menées par l'OST (Ketterer et al., 2021a, 2021b, 2021c, 2021d) et l'HEPIA (Finger-Stich et al., 2021a) ;
- L'atelier de réflexion organisé au niveau national en septembre 2021 avec des acteurs et experts du milieu forestier afin de proposer des orientations et mesures pour la future politique forestière.

Les 3 sections suivantes de ce rapport présentent ainsi les principaux éléments qu'il faut retenir de ces différents travaux en vue de répondre aux questionnements de l'analyse politique. Des recommandations sont ensuite émises en vue de compléter la politique forestière actuelle.

2 Résultats de l'enquête nationale

Nous reprenons ici, de manière synthétique, certains résultats de l'enquête nationale en ligne. Le numéro de page indiqué après les titres correspond à la page du rapport WSL (Hegetschweiler et al., 2021) où figurent ces résultats. Les personnes intéressées à avoir plus de précisions sur ces derniers et à accéder aux représentations graphiques sont invitées à lire le rapport WSL.

Avant d'entrer dans le détail des thèmes abordés dans l'enquête nationale, on peut constater de manière générale une relative stabilité entre les résultats de WaMos3 et ceux de WaMos2. Il existe néanmoins un certain nombre de différences qui seront cas échéant soulignées dans les analyses ci-dessous.

Sentiment général d'être moins bien informé (p. 11)

Comment vous sentez-vous informé(e) au sujet de la forêt et de tout ce à quoi elle est liée ?

Le niveau d'information auto-évalué a baissé depuis WaMos2.

Sur lesquels des sujets suivants estimez-vous être bien ou mal informé(e) ?

Les gens se sentent moins informés sur presque tous les thèmes par rapport à il y a dix ans. C'est particulièrement le cas pour les jeunes.

Appréciation erronée de l'évolution de la surface forestière (p. 12)

A votre avis, ces 20 dernières années, la surface forestière suisse ...

40% de la population est d'avis que la surface forestière a diminué, 30% qu'elle est restée la même et 30% qu'elle a augmenté. Les jeunes sont même 55% à penser que la surface forestière a diminué et seulement 16% qu'elle a augmenté. Cette appréciation est très similaire à celle observée lors de WaMos2. Elle ne correspond pas à la réalité puisque la surface forestière progresse régulièrement, sauf sur le Plateau et dans le Jura où elle reste stable.

Acceptation très grande de l'interdiction de défricher (p. 13)

En Suisse, le défrichement de surfaces forestières est interdit, sauf exceptions. Par défrichement, on entend toute utilisation d'une surface forestière pour des buts non forestiers. Est-ce que cette interdiction doit être ...

9 personnes sur 10 sont favorables au maintien de l'interdiction de défricher, que ce soit dans le Jura et le Plateau ou dans les Alpes.

Les facteurs socio-démographiques suivants amènent à davantage souhaiter un assouplissement de cette mesure : le fait d'être un homme, d'avoir un niveau de formation bas, d'habiter dans une région rurale, dans les Alpes ou en Suisse romande et italienne, de ne pas être membre d'une organisation environnementale, d'être politiquement au centre, au centre-droit ou à droite.

Volonté élevée de compenser la surface défrichée (p. 15)

Si une surface forestière proche de votre domicile devait être défrichée et perdue pour toujours, pensez-vous qu'en remplacement, il faudrait ...

Si une forêt proche du domicile devait être défrichée, 78% de la population est d'avis qu'une surface forestière de même taille doit être plantée à proximité, 19% se prononcent en faveur de mesures de protection de la nature et du paysage comme la plantation de haies et seul 2% sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire de la remplacer, un pourcentage légèrement mais significativement moins élevé que dans WaMos2.

Les hommes sont davantage favorables à remplacer totalement ou à l'opposé pas du tout la surface défrichée alors que les femmes sont davantage favorables à des mesures de protection de la nature et du paysage. En Suisse italienne, on pense plus souvent qu'un remplacement n'est pas nécessaire (8%). La volonté de compenser intégralement la surface défrichée est plus marquée sur le Plateau que dans les Alpes. Les personnes vivant en ville, celles membres d'une organisation environnementale et celles politiquement à gauche répondent moins souvent qu'il ne faut aucun remplacement.

Etat de santé de la forêt considéré comme s'étant passablement péjoré (p. 16)

A votre avis, ces 20 dernières années, l'état de santé de la forêt...

62% de la population a l'impression que l'état de santé de la forêt s'est détérioré ces 20 dernières années et seul 11 % perçoit une amélioration. Dans le cadre de WaMos2, l'évaluation de l'état de santé était nettement meilleure. Les résultats de WaMos3 sur cette question sont cependant très similaires à ceux de WaMos1.

Gestion de la forêt en lien avec le changement climatique (p. 18)

Remarquez-vous des changements dans la forêt où vous vous rendez régulièrement, qui pourraient être une conséquence du changement climatique (p. ex. branches cassées, davantage de cimes d'arbres desséchées, arbres morts, nouvelles espèces animales et végétales) ? p. 18

Ce thème du changement climatique était pour la première fois intégré dans l'enquête nationale WaMos3. Dans les forêts que les personnes interrogées visitent régulièrement, 41% perçoivent des changements qui pourraient être causés par le changement climatique.

Différentes mesures concernant la gestion des forêts sont actuellement en discussion dans le cadre du changement climatique. Lesquelles des mesures ci-dessous trouvez-vous particulièrement pertinentes ? (Cocher ce qui convient) p. 19

Les deux mesures les plus soutenues (un peu plus de 60% des répondants) sont de favoriser la repousse naturelle d'espèces d'arbres qui sont adaptées aux changements climatiques et d'abattre les arbres malades et infestés par des organismes nuisibles afin d'en éviter la prolifération. Vient ensuite l'action de planter des espèces d'arbres qui sont adaptées aux changements climatiques (48%). Sont par contre peu soutenues les mesures visant à abattre les arbres potentiellement atteints avant qu'ils tombent malades comme mesure préventive pour empêcher la prolifération

d'organismes nuisibles (25%), à barrer des chemins ou des secteurs forestiers tout entiers en raison des dangers dus par exemple aux chutes de branches ou d'arbres suite à une sécheresse (13%) ou à ne rien faire (8%).

Fonctions écologique et protectrice considérées comme très importantes (p. 32)

Lesquelles des fonctions suivantes de la forêt considérez-vous comme particulièrement importantes pour la population suisse ? (Cocher tout ce qui convient)

La forêt en tant qu'habitat pour la faune et la flore, la production d'oxygène et la fonction de protection contre les dangers naturels sont considérées comme les trois fonctions les plus importantes que la forêt assure au bénéfice de la société. Une grande importance est également accordée à la fonction de stockage du CO₂ dans le contexte du changement climatique. Les jeunes accordent généralement moins d'importance à toutes les fonctions de la forêt que les adultes.

Par rapport à WaMos2, l'importance de la production de bois, de la fonction récréative et de l'habitat pour la faune et la flore a augmenté de manière significative, tandis que l'importance de la structuration et de l'embellissement du paysage ainsi que l'importance de la forêt en tant que patrimoine ont diminué.

Soutien très élevé à l'engagement financier des pouvoirs publics (p. 34)

Pensez-vous qu'un soutien financier des pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes) pour l'entretien de la forêt est...

93% de la population considère tout à fait justifié ou plutôt justifié le soutien financier des pouvoirs publics pour l'entretien de la forêt. C'est un pourcentage plus important que lors de l'enquête WaMos2.

Les facteurs socio-démographiques suivants amènent à être davantage favorable à un soutien financier des pouvoirs publics : être une femme, être plus âgé, avoir un haut niveau de formation, être politiquement à gauche, être membre d'une organisation environnementale, habiter en Suisse romande.

Aux pouvoirs publics et propriétaire forestiers de financer les mesures en forêt (p. 35)

Afin que la forêt puisse remplir ses fonctions, comme la protection contre les dangers naturels, la détente, la protection de la nature ou la production de bois, certains travaux doivent être réalisés en forêt. Cela entraîne des coûts. Qui, à votre avis, doit prendre en charge ces coûts ou y participer ? (Plusieurs réponses possibles)

Concernant la question de savoir qui doit supporter les coûts liés aux travaux réalisés en forêt pour que celle-ci puisse assumer ses différentes fonctions, 89% de la population est d'avis que ces coûts incombent aux pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes), 67% aux propriétaires forestiers lorsqu'il s'agit de forêts privées, 51% aux émetteurs de CO₂ (industrie, trafic, etc.), 27% aux organisations environnementales et 15% aux visiteurs de la forêt.

Soutien marqué pour la protection contre les dangers naturels (p. 35)

Dans quoi faudrait-il investir les contributions publiques de la Confédération et des cantons allouées en faveur de la forêt ? (Plusieurs réponses possibles)

La population soutient en particulier (plus de 60% des répondants) les contributions qui sont faites pour la gestion de la forêt en vue d'assurer une protection contre les dangers naturels (réponse davantage mentionnée que lors de l'enquête WaMos2), pour des mesures en faveur de la régénération de la forêt ou contre les dégâts causés aux forêts, pour le reboisement et la gestion de la forêt afin de maximiser la capacité de stockage du CO₂, pour les soins aux forêts et la gestion des forêts en général ainsi que pour des mesures de protection de la nature en forêt.

A l'opposé sont nettement moins soutenues (moins de 30% des répondants) les contributions faites pour la production de bois d'énergie, pour la production de bois (bâtiments, mobilier) et le stockage du CO₂ dans des produits en bois, pour des offres pédagogiques sur la forêt ainsi que pour la gestion de la forêt et les infrastructures pour les activités de détente.

Quant aux contributions visant à soutenir des projets de recherche sur la forêt, l'adaptation (transformation) de la forêt au changement climatique ou l'optimisation de la purification de l'eau potable par le sol forestier, elles sont soutenues par 35 à 40% des répondants.

Satisfaction élevée par rapport à la visite en forêt (p. 45)

Si vous établissez un bilan global de vos visites en forêt, à quel point en êtes-vous satisfait(e) ?

La population est dans l'ensemble satisfaite de ses visites en forêt (88% de absolument ou plutôt satisfait). La satisfaction semble diminuer un peu depuis WaMos2, mais de manière non significative.

Des dérangements de plus en plus fréquents (p. 47)

Lorsque vous vous rendez en forêt, êtes-vous dérangé(e) par d'autres personnes ou activités ?

Alors que lors de WaMos2, 74% de la population déclarait ne jamais se sentir dérangée en forêt, ce pourcentage tombe à 53% pour WaMos3.

Les personnes ayant une formation moins élevée et celles qui habitent en Suisse alémanique se sentent moins souvent dérangées.

Quels sont les faits, les personnes et les activités qui vous dérangent, concrètement ? (Plusieurs réponses possibles) p. 47

En termes de dérangement on peut considérer qu'il y a trois principaux problèmes mentionnés par la population : les déchets et le vandalisme ; le vélo sous ses différentes formes ; l'organisation de fêtes.

Cette question ayant été posée de manière différente lors de WaMos2, il est difficile de comparer les résultats. Néanmoins, il semble que par rapport à 2010 il y ait une

augmentation des personnes qui se disent dérangées pour la quasi-totalité des réponses proposées.

Appréciation erronée concernant l'évolution de la diversité biologique (p. 49)

A votre avis, ces 20 dernières années, le nombre d'espèces végétales et animales...

La part de la population (78%) qui estime que la diversité des espèces a diminué est plus élevée que dans WaMos2 (52%). Cette appréciation ne correspond pas à la réalité puisque cette diversité s'est accrue, notamment du fait que 20% de la surface forestière n'est plus exploitée depuis plus de 50 ans, ce qui profite à de nombreuses espèces de la forêt.

Plus le niveau d'éducation est élevé, plus les gens estiment que la diversité des espèces a diminué. Les femmes sont également plus enclines à penser que la biodiversité a diminué. Les personnes ayant une sensibilité de gauche et celles membres d'une organisation environnementale considèrent davantage que la diversité des espèces a diminué.

Acceptation grandissante des grands prédateurs (p. 50)

Que pensez-vous du fait que les animaux suivants vivent en liberté en Suisse ou y reviendront peut-être ?

Depuis WaMos2, l'acceptation de l'ours, du loup et du lynx a augmenté de manière significative, alors qu'elle avait baissé pour le loup entre WaMos1 et WaMos2.

Les jeunes acceptent davantage la présence de l'ours ou du loup. Ce dernier est davantage accepté par les femmes que par les hommes. Le fait d'avoir un niveau de formation élevé, d'être membre d'une organisation environnementale, d'être politiquement à gauche, d'habiter dans une ville ou une région péri-urbaine ou dans le Plateau et le Jura sont des facteurs amenant à davantage être favorable aux grands prédateurs et aux animaux sauvages.

Acceptation élevée des réserves forestières (p. 52)

Que pensez-vous des réserves forestières dans lesquelles on renonce à toute forme d'exploitation du bois ?

Deux-tiers de la population est favorable ou plutôt favorable aux réserves forestières. Seul 11% se dit défavorable ou plutôt défavorable à ces réserves, un pourcentage inférieur aux résultats des enquêtes WaMos1 et WaMos2. L'opposition aux réserves forestières est donc en diminution.

Le fait d'être plus jeune, d'avoir un niveau de formation élevé, d'habiter dans une ville ou à la campagne, sur le Plateau ou dans le Jura, en Suisse allemande, d'être membre d'une organisation environnementale et d'être politiquement à gauche sont des facteurs qui amènent à être plus souvent en faveur des réserves forestières.

Des dangers naturels considérés comme plus probables à l'avenir (p. 54)

Pensez-vous qu'à l'avenir, en Suisse, les avalanches, les glissements de terrain, les chutes de pierres et les crues vont ...

86% de la population s'attend à une augmentation des avalanches, des glissements de terrain, des chutes de pierres et des crues, une proportion beaucoup plus importante qu'il y a 10 ans lors de l'enquête WaMos2 (62%).

On constate que plus les gens sont âgés, plus ils s'attendent à une augmentation des dangers naturels : les jeunes s'attendent davantage à ce que la menace des dangers naturels reste la même. Les femmes, les membres d'une organisation environnementale, les personnes situées à gauche de l'échiquier politique s'attendent plus souvent à une augmentation. Sur le versant sud des Alpes et en Suisse italophone, on s'attend moins à une augmentation des dangers naturels que dans les autres zones forestières.

La fonction protectrice des forêts de montagne considérée comme moins importante qu'auparavant (p. 54)

A votre avis, à quelles fins faudrait-il gérer les forêts dans les régions de montagne ?

A la question de savoir à quoi sert principalement l'exploitation des forêts de montagne, 53 % de la population est d'avis qu'elle sert à prévenir les dangers naturels, un pourcentage bien moins élevé que lors de WaMos2 (79%). En revanche, les gens sont aujourd'hui nettement plus nombreux à penser que la forêt de montagne est gérée pour sa fonction d'espace vital pour la nature (35 % pour WaMos3 contre 13 % pour WaMos2).

Les opinions diffèrent selon l'âge. Plus les personnes sont jeunes, plus la protection de la nature en tant qu'habitat naturel et les mesures contre le changement climatique sont citées. Plus les personnes sont âgées, plus elles citent la fonction de protection contre les dangers naturels. Des différences existent également en fonction de la sensibilité politique. Les personnes de gauche sont plus souvent d'avis que l'exploitation a lieu pour protéger la nature en tant qu'espace vital. La fonction de protection est quant à elle plus souvent mentionnée par les personnes du centre droit. Dans les Alpes, les personnes mentionnent plus souvent la fonction protectrice des forêts de montagne. C'est également dans les Alpes que l'importance des forêts de montagne en tant qu'élément du paysage pour le tourisme est le plus souvent reconnue, mais à un très faible niveau (2,5%).

Davantage d'attention à la durabilité lors d'achat de produits en bois (p. 59)

Qu'est-ce qui est important pour vous lorsque vous achetez des produits en bois, comme des meubles, des revêtements de sol ou du bois de construction ?

L'origine suisse des produits, une production socialement équitable et une production respectueuse de l'environnement sont des critères d'achat plus souvent mentionnés que le prix ou l'aspect. Ils ont également gagné en importance depuis l'enquête WaMos2.

3 Résultats des études de cas régionales

Contrairement au projet WaMos2 où seule une enquête nationale avait été menée, des études de cas régionales ont été menées dans le cadre de WaMos3. Ces études de cas concernent la récréation en forêt. Elles ont été menées soit dans des zones (péri-)urbaines, soit dans des zones touristiques de montagne.

3.1 Enseignements des études de cas sur la récréation en forêt dans les zones (péri-)urbaines

Les résultats de l'enquête nationale fournissent une vue d'ensemble générale de la perception de la forêt par les visiteurs. Les enquêtes menées dans les forêts d'Hürstholz (ZH) et de Villmergen (AG) (Ketterer et al., 2021a) ainsi que dans celle d'Humilly (GE) (Finger-Stich et al, 2021a) montrent la réalité dans trois forêts très spécifiques : d'une part deux forêts proches de la ville (Hürstholz et Humilly), d'autre part une forêt dans une commune périurbaine (Villmergen). Dans ces trois forêts, on constate des points communs, mais aussi des divergences dans la manière dont les visiteurs apprécient et « vivent » la forêt.

Visiteurs de proximité mais séjours plus fréquents et plus courts dans les forêts urbaines

Les trois forêts de détente étudiées, Bois d'Humilly (Genève), Hürstholz (Zurich) et Villmergen (Argovie), constituent pour les personnes interrogées des forêts de détente importantes aux caractéristiques différentes. Les deux forêts de détente urbaines du Bois d'Humilly et de Hürstholz se ressemblent à bien des égards, tandis que la forêt de détente périurbaine de Villmergen présente de grandes différences. Ainsi, le Bois d'Humilly et le Hürstholz sont fréquentés plus souvent et pour une durée plus courte que la forêt de détente périurbaine de Villmergen. Dans les trois forêts, la plus grande partie des visiteurs habite à proximité immédiate.

Les motifs de visite liés à la découverte de la nature sont importants

Parmi les personnes interrogées dans les trois forêts, ce sont les motifs liés à la découverte de la nature, à la jouissance du bon air, au fait de faire quelque chose pour sa santé et de sortir du quotidien qui sont le plus souvent mentionnés. Outre les motifs contemplatifs, les motifs liés à la santé occupent une place importante. A Hürstholz, les motifs sportifs et à Villmergen, les motifs sociaux sont plus souvent évoqués que dans les deux autres zones d'études. Au Bois d'Humilly, la promenade avec le chien est une activité particulièrement importante. L'observation sur le terrain montre aussi un attachement émotionnel des visiteurs : la forêt a pour eux une valeur patrimoniale et identitaire.

Se promener, observer la nature et apprécier le calme comme activités préférées

Le besoin de repos, d'air frais et de mouvement dans la nature se reflète dans les activités préférées telles que la promenade/la randonnée, l'observation de la nature, et le fait de flâner/profiter du calme/laisser son esprit vagabonder. Le Hürstholz et le

Bois d'Humilly, en tant que forêts urbaines de détente, sont souvent visités pendant une courte période pour une pause ou une promenade quotidienne, avec les motifs qui y sont liés. A Villmergen, l'échange social (pique-nique et grillades ou accompagnement d'enfants lors de jeux) est également plus souvent mentionné. Les perceptions sensorielles telles que profiter de l'air frais, sentir la nature, entendre des bruits tels que le chant des oiseaux, percevoir la météo et les ambiances sont également centrales dans les trois forêts étudiées, mais un peu moins dans la forêt périurbaine de Villmergen que dans les forêts urbaines de Bois d'Humilly et Hürstholz.

Les personnes en quête de détente privilégient un petit nombre de lieux et de chemins

D'après les résultats des enquêtes, il semble qu'il soit primordial que les amateurs de loisirs trouvent des endroits attrayants dans les forêts. Les *hotspots* sont des motifs importants de visite d'une forêt. Il peut s'agir de prairies forestières, d'aires de repos et de barbecue, de plans d'eau ou de bancs avec vue. En outre, il est important de disposer d'un réseau de sentiers attrayant, car les promenades et les randonnées constituent l'une des principales activités dans la forêt. Il est donc important de bien réfléchir à l'emplacement et au nombre d'infrastructures en forêt. En général, la fonction récréative de la forêt, et donc la fourniture d'un espace récréatif diversifié, se voit accorder la plus haute priorité. En outre, la performance de la forêt en termes de climat local, en fournissant de l'air frais et de la fraîcheur en été, est particulièrement appréciée.

Des préférences parfois différentes pour les infrastructures de loisirs

Les routes et chemins forestiers ainsi que les bancs font partie des infrastructures préférées dans les trois forêts. Dans les forêts de détente urbaines du Bois d'Humilly et de Hürstholz, les chemins accessibles aux personnes à mobilité réduite sont particulièrement appréciés. Au Bois d'Humilly, les sentiers didactiques et les places de stationnement en lisière de forêt sont plus appréciés qu'au Hürstholz, où les foyers aménagés, les aires de jeux/prairies forestières, les aires de pique-nique et les poubelles ont davantage la préférence. Pour les personnes interrogées à Villmergen, les foyers aménagés arrivent en tête, devant les nombreuses routes et chemins forestiers, les nombreux bancs et l'infrastructure pédagogique en forêt. En matière de mesures pour orienter les visiteurs, ce sont les informations données sur des panneaux qui sont les plus appréciées.

De manière générale, une nette majorité des personnes interrogées dans les trois régions est satisfaite des infrastructures existantes et ne souhaite pas de grands changements.

Des motifs de dérangements en partie différents

On constate que les conflits entre usagers sont plus importants pour le Bois d'Humilly que dans les deux autres forêts. Si la pratique du VTT et du vélo est une source de dérangements importante dans les trois forêts, les types de conflits les plus souvent mentionnés varient souvent selon les forêts : par ex. le vandalisme, les cavaliers, le

pique-nique et les feux dérangent davantage dans le Bois d'Humilly, par contre les vélos (VTT en particulier) dérangent moins qu'à Villmergen et Hürstholz.

On peut relever que pour certaines des personnes interrogées, ce n'est pas l'activité en elle-même qui les dérange, mais le comportement des usagers. De plus, dans les forêts situées en bordure d'agglomération, des personnes soulignent leur crainte de voir la forêt changer avec la pression urbaine et l'augmentation attendue de la fréquentation.

3.2 Enseignements des études de cas sur la récréation en forêt dans les destinations de montagne

Des études de cas ont été menées dans des régions touristiques dans trois cantons de montagne afin de connaître les attentes et les besoins des touristes par rapport à la forêt. Dans les Grisons, l'enquête a été menée à Bergün, Flims Laax, Pontresina, Scuol et Splügen (Ketterer et al., 2021b), au Tessin à Cevio et Olivone (Ketterer et al., 2021c) et en Valais à Evolène, Goms, Val d'Illeiez, Verbier et Zermatt (Ketterer et al., 2021d).

La forêt comme élément du paysage

Dans les destinations de montagne, la forêt ne constitue pas à elle seule un facteur déterminant dans le choix de la destination. Elle représente par contre une partie importante de l'image globale d'un lieu et est dans ce sens centrale dans l'expérience du paysage vécue par les touristes. En effet, un beau paysage, dont la forêt fait partie, constitue la raison principale dans le choix d'un lieu de vacances à la montagne.

De fréquentes visites en forêt, surtout pour se promener et faire de la randonnée

De manière générale, la forêt est souvent visitée pendant les vacances, notamment parce qu'elle fait partie des paysages parcourus par les touristes. La fréquence et la durée de visite pendant le séjour touristique varient toutefois fortement entre les destinations étudiées, sauf dans les Grisons. La promenade et la randonnée arrivent en tête des activités préférées, suivies de l'observation de la nature.

Préférence pour les forêts naturelles et calmes

D'une manière générale, les attentes vis-à-vis de la forêt sur le lieu de vacances sont similaires dans toutes les destinations. Les attentes les plus fortes concernent le caractère naturel et la préservation de la forêt, la propreté et le calme. Au Tessin, on mentionne également le fait que la forêt procure de l'ombre.

Vivre la nature et profiter du bon air sont les principaux motifs pour aller en forêt mentionnés dans les trois cantons. En Valais, les touristes citent également souvent le fait de réaliser quelque chose pour sa santé et d'être actif. Les forêts offrant un environnement calme et naturel sont donc particulièrement appréciées.

Les grandes infrastructures ne sont pas les bienvenues

Dans les Grisons, les préférences pour tel ou tel type d'infrastructures en forêt varient selon les destinations. Au Tessin et en Valais, la présence de nombreuses routes et chemins sont les infrastructures qui plaisent le plus. Cependant, les grandes infrastructures telles que les pistes pour les chevaux, les parkings en lisière de forêt, les chemins accessibles aux fauteuils roulants, les toilettes ou les cabanes dans les arbres ne sont généralement pas appréciées. Les touristes interrogés apportent par contre un soutien important aux différentes mesures visant à orienter les visiteurs.

Des dérangements surtout liés aux déchets, au VTT et au vandalisme

La part des personnes interrogées qui se sentent dérangées lorsqu'elles sont en forêt est plutôt faible, mais il existe des différences entre les destinations. En Valais, les dérangements sont fréquents à Verbier et à Zermatt, soit dans les deux plus grandes destinations. Dans les Grisons et au Tessin, les dérangements sont en général relativement limités. Les déchets, le VTT ainsi que les déprédations / le vandalisme sont les dérangements les plus souvent cités.

Des mesures de gestion des flux de visiteurs bien acceptées

Les touristes soutiennent fortement les mesures en vue d'orienter les visiteurs, en priorité les mesures « douces » axées sur la communication via internet, les applications mobiles ou les panneaux explicatifs, mais aussi les mesures plus « dures » comme les panneaux d'interdiction, voire la pose de barrières ou le recours à des rangers.

4 Résultats de l'atelier avec des acteurs et experts du milieu forestier

Afin de déterminer, sur la base des résultats des enquêtes nationale et régionales de WaMos3, quels étaient les principaux enjeux futurs de la politique forestière, un atelier de travail a été organisé en septembre 2021 avec des personnes représentant les différentes parties prenantes concernées par cette politique (Confédération, cantons, société forestière suisse, communauté de travail pour la forêt, industrie du bois suisse, fédération suisse des bourgeoisies et corporation, hautes écoles). Lors de cet atelier, ces dernières ont également pu, pour chaque enjeu identifié, faire des propositions en vue de modifier ou de compléter les orientations et mesures de la politique forestière actuelle.

Ce travail en atelier a permis de mettre en évidence six enjeux qu'il s'agirait de davantage intégrer à l'avenir dans la politique forestière. Pour chacun de ces enjeux, des constats et des suggestions d'amélioration ont été évoqués par les personnes présentes à l'atelier. Ces enjeux sont présentés ci-dessous, sans ordre de priorité.

Conservation de la surface forestière

L'enquête nationale WaMos3 montre que la population pense que la surface forestière diminue, contrairement à la réalité. Il n'en reste pas moins que dans un contexte à la fois de progression démographique et d'essor des activités de loisirs en forêt, l'enjeu est de mieux prendre en compte la planification forestière dans l'aménagement du territoire et d'éviter à l'avenir une augmentation des conflits entre protection et valorisation de la forêt. Il s'agit notamment pour la Confédération d'améliorer la coordination avec les acteurs concernés, notamment les propriétaires forestiers et les cantons.

L'objectif est de viser des approches de planification davantage intégratives qui incluent les préoccupations des milieux forestiers tout en tenant compte des spécificités régionales. Une question qui se pose dans ce contexte est de savoir s'il faudrait segmenter les forêts selon leur(s) fonction(s) principale(s) (détente, protection, exploitation, etc.). Dans la planification, il faut également tenir compte de la popularité grandissante des loisirs en forêt et encourager des techniques de modération de conflits dans l'usage récréatif de la forêt. De même, la question de savoir où se situe la limite de la forêt à proximité des agglomérations ainsi que l'encouragement de la foresterie urbaine (*Urban forestry*) méritent une attention dans les futures réflexions.

Changements climatiques

Selon l'enquête nationale WaMos3, les effets des changements climatiques sur la forêt, notamment sur sa santé, préoccupent la population. Celle-ci est consciente que la gestion de la forêt doit être adaptée en conséquence. Pour ce faire, il convient de connaître la manière dont les forêts évoluent face aux changements climatiques ainsi que suivre de près les différentes expériences d'adaptation de la gestion forestière aux changements climatiques. Il s'agit de veiller à préserver la multifonctionnalité de la forêt et de trouver des solutions gagnant-gagnant, par

exemple en couplant production de bois de construction de qualité et stockage du CO₂. De manière générale, le défi est d'identifier davantage de synergies entre l'usage du bois comme facteur d'atténuation du changement climatique et d'autres usages afin de garantir la multifonctionnalité de la forêt.

Dans ce cadre, une attention particulière doit être apportée ces prochaines années à la tension qui peut exister entre exploitation du bois et stockage du CO₂ en forêt. L'utilisation des forêts comme stockage de CO₂, et la vente de certificats CO₂ y relatifs, ne devrait pas entrer en concurrence avec l'exploitation productive du bois, le risque étant que cette dernière devienne moins rentable que la première. Enfin, on attend de la part de la Confédération qu'elle soutienne clairement les initiatives permettant d'augmenter la part de la construction en bois comme contribution à la protection du climat. Elle devrait aussi se montrer elle-même exemplaire dans ce domaine par rapport à ses propres projets de construction de bâtiments ou d'infrastructures.

Subventions et valorisation

La politique de subventionnement par des fonds publics est toujours bien acceptée par les répondants à l'enquête nationale. Ceux-ci sont d'accord que l'Etat s'engage de manière ciblée pour des mesures de gestion de la forêt. Ils ne sont par contre pas prêts à participer au financement de ces mesures en tant que visiteurs de la forêt.

Vu les coûts liés aux différentes prestations assurées par la forêt, notamment les prestations liées à l'accueil des visiteurs en forêt, le financement par l'Etat via les conventions-programmes actuelles ne sera peut-être pas toujours suffisant et il convient de réfléchir à de nouveaux modèles de financement public et privé. Par exemple, l'utilisation du bois comme stockage de CO₂ peut constituer une source de revenus supplémentaires (cf. cependant la tension possible entre exploitation du bois et stockage du CO₂ en forêt mentionnée au point précédent). Enfin, il est souhaité que la Confédération favorise davantage des approches par le bas (*bottom up*) en faisant en sorte que les initiatives de valorisation du bois viennent davantage des propriétaires, notamment des bourgeoises, des corporations et des communes.

Biodiversité

L'enquête nationale montre que l'importance de la biodiversité en forêt est davantage comprise par la population : celle-ci perçoit positivement le rôle que joue la forêt pour la préservation de la biodiversité ainsi que les mesures prises afin de la favoriser.

Des préoccupations existent cependant concernant la gestion des conflits entre notamment la protection de la biodiversité, l'exploitation du bois et la fonction de détente. Il faudra ainsi chercher l'équilibre entre ces différents intérêts. Il s'agit aussi de trouver des instruments innovants de soutien à la biodiversité qui puissent aussi être attractifs pour les propriétaires forestiers. Un défi consiste dans ce sens à parvenir à ce que l'attitude des propriétaires, et aussi des forestiers, soit à l'avenir plus favorable à cette fonction de préservation de la biodiversité. Enfin, des solutions doivent être trouvées pour assurer sur le long terme non seulement le maintien mais aussi le

développement des réserves forestières où la biodiversité est prioritaire sur tous les autres intérêts liés à la forêt.

Loisirs et détente

D'après les résultats de l'enquête nationale, la qualité de l'expérience de la récréation en forêt diminue légèrement (mais de manière statistiquement non significative) et les conflits entre les différents types d'usagers de la forêt augmentent. Cette évolution est préoccupante et la question se pose de savoir comment assurer à l'avenir la qualité de la détente et des loisirs en forêt en tenant compte de la multitude des acteurs concernés. Afin de comprendre les raisons qui expliquent que la satisfaction des visiteurs diminue légèrement et d'éviter une dégradation encore plus importante dans le futur, il existe un besoin de mieux connaître ce qui se passe vraiment en forêt en matière de récréation. Ceci devrait permettre de poser les bases d'une véritable politique des loisirs en forêt car le sentiment est qu'aujourd'hui la fonction récréative est « tolérée » mais n'est toujours pas considérée comme étant de la même importance que les autres fonctions de la forêt.

Un défi consiste à réduire les effets négatifs de l'utilisation de la forêt pour des motifs de récréation (déchets, bruit, dérangement de la faune...). De même, il existe un enjeu autour de la conciliation entre une fréquentation grandissante de la forêt pour usages récréatifs et les travaux liés à l'économie forestière. De manière générale, il est primordial de maintenir la confiance dans la fonction sociale de la forêt, un lieu accessible à toutes les couches de la population et qui contribue à sa santé psychique et physique. L'augmentation des conflits entre usagers demande de mettre l'accent sur la gestion de ces conflits et notamment de limiter les dérangements occasionnés par la pratique du vélo (électrique). Enfin, la Confédération pourrait mieux intégrer les cantons à la réflexion car ceux-ci se montrent davantage intéressés qu'auparavant à la fonction récréative de la forêt.

Niveau d'information

Par rapport à il y a dix ans (WaMos2), la population considère avoir un moins bon niveau d'information sur les différentes fonctions de la forêt. Il existe ainsi un besoin d'améliorer la communication sur la multifonctionnalité de la forêt ainsi que de mieux coordonner cette communication.

La Confédération peut ici jouer un rôle de leader. La communication doit à l'avenir se faire de manière moins descendante (*top down*) et plus uniquement dans un seul sens. Elle doit aussi être adaptée selon les publics-cibles visés, notamment en vue d'atteindre la jeune génération qui se dit la moins bien informée. Une plate-forme centralisée réunissant les principales informations sur la forêt ainsi qu'une présence régulière sur les réseaux sociaux sont une manière d'atteindre ces objectifs. Une autre possibilité est de développer la didactique de la forêt et les excursions de classes d'école en forêt.

5 Recommandations pour la politique forestière

La Confédération a publié le 20 décembre 2021 le plan de mesures actualisé de sa politique forestière dont la mise en œuvre est prévue d'ici 2024 (OFEV, 2021). Les recommandations qui sont faites ci-dessous doivent servir à nourrir les réflexions de l'OFEV et des parties prenantes concernées par la politique forestière en vue d'une nouvelle stratégie forêt et bois qui est en cours d'élaboration et qui sera mise en œuvre à partir de 2025. Ces recommandations s'appuient sur les résultats des travaux menés dans le cadre de WaMos3, en particulier l'atelier de travail du 7 septembre 2021, mais aussi l'enquête nationale ainsi que les enquêtes régionales. Elles sont présentées sans ordre de priorité.

Mieux informer et sensibiliser la jeune génération aux différentes fonctions de la forêt

Les jeunes se disent moins bien informés au sujet des différentes fonctions de la forêt. Ils accordent également moins d'importance que les adultes à toutes les fonctions de la forêt. Afin d'atteindre ce public, la mise en place d'une stratégie de communication spécifique sur les médias sociaux privilégiés par la jeune génération ainsi que l'encouragement d'initiatives pédagogiques destinées aux enfants et aux jeunes constituent deux pistes d'action à explorer.

Tenir davantage compte des spécificités régionales dans la planification forestière

Les enquêtes régionales ont montré que les forêts (péri-)urbaines ou de montagne sont visitées pour des motifs et par des publics différents. Le système fédéraliste de la Suisse permet certes déjà de prendre en compte des différences cantonales mais une réflexion doit être menée sur la possibilité de davantage intégrer les spécificités régionales dans la planification forestière, par exemple en segmentant les forêts selon leur(s) fonction(s) principale(s) (détente, protection, exploitation, etc.) ou en encourageant la foresterie urbaine (*Urban forestry*). Il convient d'associer à cette réflexion en particulier les cantons et les propriétaires forestiers.

Sensibiliser la population aux coûts des prestations de la forêt et assurer leur financement

Les subventions octroyées dans le cadre de la politique forestière bénéficient d'un grand soutien auprès de la population. Cette dernière n'est cependant pas favorable à ce que les subventions soient utilisées pour financer l'entretien des infrastructures de loisirs en forêt, ni d'ailleurs à payer elle-même ces prestations lorsqu'elle se rend en forêt. Il est vrai que la population n'est probablement pas consciente de l'ampleur des coûts liés aux loisirs en forêt ou à d'autres prestations (filtration de l'eau par exemple). Il convient donc de sensibiliser la population à l'existence de ces coûts ainsi que d'imaginer de nouveaux modèles de financement pour les prestations forestières.

Soutenir davantage l'adaptation de la forêt au changement climatique

Près de la moitié de la population affirme avoir déjà constaté dans la forêt qu'elle visite le plus souvent des modifications liées probablement au changement climatique. Ce dernier est aussi considéré comme la principale menace qui pèse sur la forêt comme espace de vie. De plus, la population considère que les dangers naturels vont augmenter à l'avenir, ce qui est effectivement une conséquence attendue du changement climatique. Comme mesures d'adaptation, la population privilégie en particulier celles visant à la repousse naturelle ou à la plantation d'espèces d'arbres résistantes au changement climatique. Par conséquent, la politique forestière doit à l'avenir davantage mettre l'accent sur l'adaptation de la forêt à l'évolution climatique.

Augmenter la contribution de la forêt à l'atténuation du changement climatique

La population est consciente que la rapidité des changements climatiques pose de sérieux défis aux gestionnaires chargés d'assurer les multiples prestations de la forêt. Dans le même temps, la gestion forestière peut jouer un rôle important dans l'atténuation du changement climatique et il s'agit de trouver davantage de synergies entre l'usage du bois comme facteur d'atténuation du changement climatique, via sa capacité de stockage du CO₂, et d'autres usages afin de garantir la multifonctionnalité de la forêt. Dans ce cadre, il faut soutenir les initiatives permettant d'augmenter la part de la construction de bâtiments et d'infrastructures en bois comme contribution à la protection du climat.

Assurer la traçabilité des produits en bois

Lors du choix pour des produits en bois, une production juste et équitable ainsi que respectueuse de l'environnement constitue un critère de plus en plus important pour la population, davantage que le prix ou l'aspect. Afin de respecter ce souci de durabilité et de donner au consommateur une information transparente et fiable sur l'origine et le mode de production, il convient à l'avenir de garantir la traçabilité des produits en bois vendus en Suisse.

Renforcer la fonction récréative et les connaissances sur les loisirs en forêt

La satisfaction liée aux visites en forêt a légèrement diminué et les conflits entre les différents types d'usagers de la forêt augmentent, par exemple autour de la pratique du vélo qui est en pleine expansion. La fréquentation des forêts à proximité des agglomérations ou des stations touristiques va probablement croître ces prochaines années et pourrait de ce fait encore amplifier ces problèmes de cohabitation entre les usagers. Afin de comprendre cette évolution, il convient de mieux connaître ce qui se passe vraiment en forêt en matière de loisirs et de détente. Il s'agit aussi de la sorte de davantage reconnaître les services récréatifs apportés par la forêt, une fonction souvent moins bien considérée que les autres fonctions de la forêt.

Améliorer la gestion des flux de visiteurs en forêt

Les enquêtes régionales ont montré que les visiteurs sont attirés par des *hotspots* comme des prairies forestières, des aires de repos et de barbecue, des plans d'eau ou des bancs avec une vue dégagée ainsi que par un réseau de chemins pédestres attractif, la promenade et la randonnée restant les activités principales effectuées en forêt. Dès lors, il est important de bien réfléchir à l'emplacement et au nombre d'infrastructures en forêt, y compris les panneaux d'information qui constituent la mesure d'orientation des visiteurs la plus appréciée par les visiteurs réguliers. Dans le même temps, l'enquête menée par HEPIA auprès des cantons sur l'état de l'art en matière de monitoring (Finger Stich et al., 2021b) montre le besoin de mettre en place un monitoring des services récréatifs de la forêt et suggère la réalisation à l'intention des cantons et des gestionnaires d'un guide de monitoring de la fréquentation et des perceptions du public en forêt.

Prévenir les tensions entre activités récréatives et biodiversité en forêt

La population comprend de mieux en mieux l'importance de la biodiversité en forêt et soutient les mesures prises dans ce domaine. La forte fréquentation de certaines forêts peut néanmoins générer des conflits entre la protection de la biodiversité et les activités de loisirs. A l'avenir, ces conflits pourraient aussi augmenter du fait que la Suisse s'est fixée comme objectif que les réserves forestières, où la biodiversité est prioritaire sur tous les autres intérêts liés à la forêt, atteignent d'ici 2030 10% de la surface forestière du pays alors que ce pourcentage n'était fin 2018 que de 6,3%. Bien que deux-tiers de la population se dise favorable à ces réserves forestières, il sera important de bien expliquer aux visiteurs les raisons amenant à restreindre les activités de loisirs en vue de favoriser la biodiversité. Ainsi, la population continuera à soutenir la fonction de préservation de la biodiversité de la forêt.

Mettre davantage en exergue l'apport de la forêt à la santé de la population

Les enquêtes menées dans le cadre de WaMos3 ont mis en évidence que les forêts sont des lieux importants pour faire l'expérience de la nature, pour se ressourcer ou pour bouger et faire du sport, mais aussi pour des activités sociales comme les pique-niques ou les barbecues. De manière générale, les visites en forêt ont toujours un effet relaxant sur une grande partie de la population, même si cet effet a diminué depuis WaMos2. La forêt contribue ainsi à la santé physique et psychique de la population, une prestation qui a pris encore plus d'importance avec la pandémie actuelle due au coronavirus SARS-CoV-2. Il est donc particulièrement important de mettre davantage en évidence cette contribution de la forêt à la santé de la population et de s'assurer que toutes les couches de la population (jeunes, personnes issues de l'immigration, personnes en situation de handicap...) puissent avoir accès de manière égale à la forêt.

6 Conclusion

Comme mentionné dans l'introduction, l'analyse politique des résultats générés par WaMos3 a pour objectif d'apporter des réponses à différentes questions.

1. *Comment évoluent la connaissance, l'acceptabilité et la compréhension de la politique forestière auprès de la population ?*

De manière générale, les résultats de l'enquête nationale WaMos3 montrent une certaine stabilité par rapport à ceux de l'enquête WaMos2. Les évolutions suivantes peuvent cependant être mentionnées :

- Le niveau d'information auto-évalué sur la forêt a baissé ;
- L'état de santé de la forêt est jugé plus préoccupant ;
- L'importance de la production de bois, de la fonction récréative et de l'habitat pour la faune et la flore a augmenté ;
- Le soutien financier apporté par les pouvoirs publics pour l'entretien de la forêt est encore plus plébiscité, notamment pour la protection contre les dangers naturels ;
- Lorsqu'elle se rend en forêt, la population est plus souvent dérangée par d'autres personnes ou activités ;
- La diversité des espèces en forêt est davantage considérée comme étant en recul ;
- L'acceptation de l'ours, du loup et du lynx augmente ;
- L'opposition aux réserves forestières diminue ;
- La population s'attend à l'avenir à une augmentation des dangers naturels ;
- La gestion des forêts de montagne est moins considérée comme étant une mesure de protection contre les dangers naturels et plus comme une mesure de gestion d'un espace naturel ;
- L'origine suisse des produits, une production socialement équitable et respectueuse de l'environnement sont des critères d'achat qui ont gagné en importance lors de l'achat de produits en bois.

2. *Y a-t-il des résultats qui remettent en cause certains objectifs ou certaines mesures de la politique forestière ?*

Sur la base des résultats de l'enquête nationale WaMos3, mais aussi des études de cas régionales et de l'atelier de travail organisé avec les parties prenantes de la forêt, il n'apparaît pas pertinent de réorienter fondamentalement la politique forestière suisse actuelle, ni de remettre en cause certains objectifs ou certaines mesures de cette dernière. Néanmoins, ces résultats mettent en évidence des besoins d'action dans différents domaines qui pourraient enrichir et compléter la politique forestière (cf. question 4).

3. *Quelle est l'influence des caractéristiques socio-démographiques sur la connaissance et l'acceptabilité des mesures de la politique forestière ?*

L'analyse faite par le WSL dans son rapport (Hegetschweiler et al., 2021, pp. 60-61) sur l'influence des caractéristiques socio-démographiques sur les différentes variables met en évidence les éléments suivants :

- Le fait d'habiter dans l'aire francophone, germanophone ou italophone ou dans telle zone forestière (Jura, Plateau, Préalpes, Alpes, Sud des Alpes) a presque toujours une influence significative ;
- C'est le même constat qui peut être fait pour l'âge et le niveau de formation ;
- Il y a peu de différences entre les personnes habitant en ville et celles habitant à la campagne ;
- Le sexe a souvent une influence, les valeurs des femmes étant presque toujours plus élevées que celles des hommes sauf pour le niveau d'information et la durée de la visite en forêt ;
- L'orientation politique et l'appartenance à une organisation environnementale sont fortement corrélées et ont également une influence sur les différentes variables.

4. *Quelles sont les recommandations qui peuvent être faites pour la future politique forestière ?*

Les dix recommandations suivantes peuvent être émises, sans ordre de priorité :

- Mieux informer et sensibiliser la jeune génération aux différentes fonctions de la forêt ;
- Tenir davantage compte des spécificités régionales dans la planification forestière ;
- Sensibiliser la population aux coûts des prestations de la forêt et assurer leur financement ;
- Soutenir davantage l'adaptation de la forêt au changement climatique ;
- Augmenter la contribution de la forêt à l'atténuation du changement climatique ;
- Assurer la traçabilité des produits en bois ;
- Renforcer la fonction récréative et les connaissances sur les loisirs en forêt ;
- Améliorer la gestion des flux de visiteurs en forêt ;
- Prévenir les tensions entre activités récréatives et biodiversité en forêt ;
- Mettre davantage en exergue l'apport de la forêt à la santé de la population.

7 Bibliographie

Finger-Stich, A., Golay, L., Boschung, O., 2021a. *Rapport d'enquête auprès des visiteurs du Bois d'Humilly, canton de Genève*. Dans le cadre de WaMos3 Monitoring socio-culturel des forêts de l'Office Fédéral de l'Environnement, OFEV. HEPIA, Filière Gestion de la nature, HES-SO Genève.

Finger-Stich, A., Buffard, F., Hausser, Y., 2021b. *Enquête d'experts des services forestiers cantonaux. État de l'art sur le monitoring de la fréquentation et des perceptions du public à l'égard des forêts des cantons de Suisse*, HEPIA, Rapport final, Étude menée sous mandat et avec le soutien de l'OFEV, 25 mai 2021.

Hegetschweiler, K.T., Salak, B., Wunderlich, A.C., Bauer, N., Hunziker, M., 2021. *Das Verhältnis der Schweizer Bevölkerung zum Wald. Waldmonitoring soziokulturell WaMos3: Ergebnisse der nationalen Umfrage*. Interner Bericht. Birmensdorf, Eidg. Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft WSL.

Ketterer Bonnelame, L., Siegrist, D., 2021a. *Wald und Erholung – Fallstudien Hürstholz und Villmergen. Ergebnisse der Befragungen im Hürstholz und Villmergen im Rahmen von WaMos3 – Waldmonitoring soziokulturell des Bundesamtes für Umwelt BAFU*. Institut für Landschaft und Freiraum. OST Ostschweizer Fachhochschule, Rapperswil.

Ketterer Bonnelame, L., Siegrist, D., 2021b. *Wald und Tourismus – Fallstudie Graubünden. Ergebnisse der Befragungen in den Gemeinden Bergün, Flims Laax, Pontresina, Scuol und Splügen im Kanton Graubünden im Rahmen von WaMos3 – Waldmonitoring soziokulturell des Bundesamtes für Umwelt BAFU*. Institut für Landschaft und Freiraum. OST Ostschweizer Fachhochschule, Rapperswil.

Ketterer Bonnelame, L., Siegrist, D., 2021c. *Wald und Tourismus – Fallstudie Tessin. Ergebnisse der Befragungen in den Gemeinden Cevio und Olivone im Kanton Tessin im Rahmen von WaMos3 – Waldmonitoring soziokulturell des Bundesamtes für Umwelt BAFU*. Institut für Landschaft und Freiraum. OST Ostschweizer Fachhochschule, Rapperswil.

Ketterer Bonnelame, L., Siegrist, D., 2021d. *Wald und Tourismus – Fallstudie Wallis. Ergebnisse der Befragungen in den Gemeinden Evolène, Goms, Val-d'Illiez, Verbier und Zermatt im Kanton Wallis im Rahmen von WaMos3 – Waldmonitoring soziokulturell des Bundesamtes für Umwelt BAFU*. Institut für Landschaft und Freiraum. OST Ostschweizer Fachhochschule, Rapperswil.

OFEV (éd.) 2021. *Politique forestière : objectifs et mesures 2021-2024. Pour une gestion durable des forêts suisses*. 1re édition actualisée 2021. Première parution en 2013. Office fédéral de l'environnement, Berne : Info Environnement n° 2119.

OFEV (éd.) 2013. *Politique forestière 2020. Visions, objectifs et mesures pour une gestion durable des forêts suisses*. Office fédéral de l'environnement, Berne.